

Ruffey le ptit mag



Seille du 3 juin à 11h17



Un couple de cygnes

SOMMAIRE

Editorial.....	page 3
Conseils municipaux 2021.....	page 4
Conseil municipal des Jeunes.....	page 7
Budget.....	page 8
Travaux et investissements 2021.....	page 9
Projets 2022.....	page 12
Elections départementales et régionales.....	page 14
Les bénévoles.....	page 16
Repères calendaires.....	page 18
Ecole.....	page 20
Rendez-vous de la Seille.....	page 22
Le Foyer Rural.....	page 24
Chant d'étoile.....	page 26
Les petits Ruffeysiens.....	page 27
ACCA.....	page 28
La Grange, Gone Truck et Boulistes.....	page 29
Portfolio.....	page 30
Rétrospectives 1921 et 1971.....	page 32
Règles de civilité, chiens et chats.....	page 34
Secrétariat de la mairie.....	page 35
Météo.....	page 36
Etat Civil 2021.....	page 37
Concours de décoration de Noël.....	page 38

Ruffey compte un nouveau couple d'habitants. Dès janvier deux cygnes ont pris leurs quartiers dans le lit de la Seille, au cœur du village. Un mâle semble avoir l'aile brisée. Mais les deux animaux, fidèles, passent l'hiver chez nous.

Depuis ils ne quittent plus Ruffey et ils prennent peu à peu leurs aises dans le village. Et particulièrement la femelle que l'on retrouve dans le parc du champ de foire, dans le parc de la mairie, derrière le moulin, sur la route... Bien qu'imposants, ils ne sont pas agressifs. Et les Ruffeysiens s'amuse à observer cette vie de couple d'animaux fidèles l'un envers l'autre. Mais l'on voit parfois l'un des animaux seul, comme s'il y avait une dispute et le besoin pour l'un deux de prendre l'air.





Emmanuel Billet

Maire de Ruffey sur Seille

Bonne lecture de Ruffey le P'tit Mag

Voici déjà le début de l'année 2022. Il est l'heure de faire le bilan des 12 derniers mois écoulés avec ce nouveau numéro du P'tit Mag. Vous découvrirez en photos l'actualité de notre village.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, avec, avant toute chose, la santé pour chacune et chacun d'entre nous. Je formule aussi le vœux que nous puissions retrouver aussi vite que possible des moments de convivialité et des conditions de travail sans contraintes et peurs sanitaires.

Je remercie dès à présent les nombreux bénévoles qui s'impliquent pour la vie de notre commune. Conseillers municipaux, tissus associatifs, habitants, c'est l'addition de vos implications qui fait avancer les projets et qui rend notre village agréable à vivre. La Municipalité est fière d'accompagner les animations proposées par le Foyer Rural, le Gone Truck, les associations locales (Chants d'Etoile, l'Association de Chasse, Les petits Ruffeysiens, La Grange) et avoisinantes (la Retraite Sportive de Bletterans, le Guidon Bletteranois, Instand'Art) qui mettent de la vie et créent du lien, indispensable. La Commune a proposé les RDV hebdomadaires de la Seille en juillet et en août.

Vous découvrirez le programme 2021 à l'intérieur de ce magazine.

Le Conseil Municipal a de nombreux projets pour maintenir le dynamisme et l'attractivité de notre village, en le gardant à taille humaine. Nous allons finir la rénovation de l'école entreprise par les municipalités précédentes. Pour soutenir l'effectif scolaire et proposer un service aux habitants, une Maison d'Assistants Maternelles va voir le jour en complément des assistantes déjà présentes dans le village mais dont beaucoup sont parties en retraite. Nous réfléchissons aussi pour proposer une maison des aînés ou pour enrichir l'offre des commerces dans Ruffey. En complément de la restauration rapide, un restaurant serait le bienvenu. En lien avec les communes voisines, nous réfléchissons pour relier Ruffey à la voie verte. Des investissements pour l'avenir, dans le respect des équilibres budgétaires et sans augmentation d'impôts.

Voici des vœux pour l'avenir. Au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite. Bonne lecture à vous.



SÉANCE DU 30 JANVIER

Affouage parcelles 12 et 14 :

Le conseil municipal fixe la taxe d'affouage à 76€ pour 23 affouagistes.

Versement de subventions :

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Coopérative scolaire de Ruffey sur Seille : 300€
- l'inStand'Art (Colombier des arts de Plaineoiseau) : 150€

Effacement des réseaux secs rue neuve :

Le conseil municipal approuve le programme de travaux, le projet de convention et les conditions de participation financière comme suit :

- Total des travaux : 73.144,35€
- Montant pris en charge par le SIDEC : 13.010,57€
- Participation collectivité : 27.731,44€

et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du SIDEC.

Projet de construction d'un bâtiment scolaire et d'un bâtiment pour Maison d'Assistantes Maternelles :

Le conseil municipal décide par 9 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions d'entreprendre les études nécessaires pour la réalisation de ces deux espaces.

Le conseil municipal

- décide par 10 voix pour et 5 abstentions de retenir le SIDEC pour la création de ces bâtiments et lui attribue la mission de Mandataire ;
- délègue à Monsieur le Maire tous les pouvoirs dévolus par la réglementation en vigueur et la signature, nécessaires à la passation et l'exécution du marché public.

SÉANCE DU 02 AVRIL

Approbation du compte administratif 2020 :

Le conseil municipal approuve le compte administratif à l'unanimité qui se présente comme suit :

• Fonctionnement :	
Dépenses :	336.403,75€,
Recettes :	456.043,26€,
Solde :	+ 119.639,51€.
• Investissements :	
Dépenses :	236.381,92€,
Recettes :	305.499,68€,
Solde :	+ 69.117,76€.
Report exercice 2019 :	
• Fonctionnement :	+ 97.772,38€,
• Investissements :	- 136.726,72€

Vote des taux fonciers :

La commune ne percevant plus la taxe d'habitation à compter de 2021, cette perte de revenu sera compensée par le versement de la part départementale de la taxe foncière des propriétés bâties dans la limite du montant de la perte de la taxe d'habitation. Un coefficient correcteur détermine la somme à reverser à l'Etat, à savoir pour 2021, 72.664€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux communaux, soit 41,82 % pour le foncier bâti et 25,78% sur le foncier non bâti.

Vote du budget primitif 2021 :

Sur présentation de Monsieur le Maire, le budget 2021 s'établit comme suit :

- La section de fonctionnement = 570.665€,
- La section d'investissement = 324.604€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 équilibré pour les sommes ci-dessus.

Approbation convention avec la CCBHS – mise à disposition agent technique :

La Commune de Ruffey dispose d'un agent technique titulaire et aurait besoin ponctuellement d'un deuxième agent pour certains travaux. La Communauté de Communes permet la mise à disposition d'un agent technique communautaire qui nécessite la mise en place d'une convention entre les deux collectivités.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité de signer la convention.

Approbation convention avec la CCBHS – mise à disposition local technique :

La Commune de Ruffey est propriétaire de deux immeubles à usage technique qui sont utilisés conjointement par la Commune et la Communauté de Communes. Ruffey utilisait gratuitement le matériel de la COMCOM. Les locaux ont donc été scindés en deux pour chacune des collectivités nécessitant ainsi d'établir une convention d'occupation des locaux. Elle prévoit également des travaux d'aménagement pris en charge par la Commune en contre partie d'un loyer révisable de 400€ par mois à compter du 1er février 2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer l'atelier communal pour 400€ par mois, payable trimestriellement et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Affouage parcelle 07 :

Le conseil municipal fixe la taxe d'affouage sur la parcelle N°7 à 42€ pour 5 affouagistes.

Transfert de la compétence « Mobilité » de la Région à la CCBHS :

La COMCOM sollicite le transfert de la compétence « Mobilité » détenue jusqu'à lors par la Région à la CCBHS. Compte tenu des impôts communautaires qui ont augmentés de 4% et les coûts supplémentaires afférant à cette nouvelle compétence, Le conseil municipal par 13 voix contre et une abstention, s'oppose au transfert de la compétence « mobilité » de la Région à la CCBHS.

Choix du Maître d'œuvre pour la création d'un bâtiment scolaire et d'un bâtiment MAM :

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- décide de retenir l'offre de A+U Agence F. BOIS d'un montant de 39.713,40€ HT ;
- délègue à Monsieur le Maire tous les pouvoirs dévolus nécessaires à la passation et l'exécution du marché

ainsi que les avenants dans la limite des crédits inscrits au budget ;

- autorise le Président du SIDEC à passer et à signer le marché et les pièces afférentes ;
- précise que la dépense engagée sera comprise dans cette affaire et s'engage à en assurer le financement.

SÉANCE DU 11 JUIN

Bâtiment scolaire et bâtiment MAM - validation de la phase A et mise en œuvre de la phase B :

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions approuve l'esquisse établie par le Cabinet A+U Agence F. Bois et lui demande de poursuivre son travail pour préparer la phase suivante, à savoir l'avant-projet sommaire et détaillé ainsi que la demande du permis de construire.

Bail à la ferme « la corvée du moulin » de 50 ares à Matthieu Bourdenet :

Monsieur Bourdenet souhaite s'installer en qualité de Maraîcher Bio à Ruffey. Un bail de 9 ans lui permet d'obtenir des aides de la Chambre d'Agriculture en qualité de jeune agriculteur.

J-Marc Jeandot – bailleur actuel acceptant de céder 50 ares de la parcelle, Monsieur le Maire propose de louer cette partie à Matthieu Bourdenet au titre de l'entreprise « Les jardins de Ruffey ».

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de bail à la ferme pour une somme de 45€ l'an révisable chaque année et prenant effet au 01/08/2021 pour une durée de 9 ans renouvelable.

Compétence PLU – transfert à la CCBHS :

Monsieur le Maire indique que le transfert de la compétence PLU vers la CCBHS qui deviendrait PLU I doit avoir lieu le 01/07/2021.

Le conseil municipal par 12 voix contre et 3 abstentions, refuse le transfert du PLU vers la CCBHS.

Subvention ADMR :

Considérant qu'il est d'usage de subventionner symboliquement cette association,

Le conseil municipal par 11 voix pour et 4 abstentions, décide d'attribuer une subvention de 165€.

« RDV de la Seille » - tarif des consommations :

La commune va initier cette animation de façon hebdomadaire, les jeudis de 17h à 21h durant les mois de juillet et août où des consommations seront proposées. Le conseil municipal approuve le tarif des consommations à 2€.

SÉANCE DU 02 SEPTEMBRE

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade :

Chaque assemblée délibérante doit fixer après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer le nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré.

Le conseil municipal fixe à 100% à compter de 2021, le ratio commun à tous les cadres d'emplois.

Tarif concession cimetière sur 15 ans :

La délibération adoptée le 11/6 a été rejetée par Monsieur le Préfet car il ne faut pas distinguer les concessions avec ou sans caveau.

Le conseil municipal fixe donc le prix d'une concession à 120€ pour 15 ans.

Sectorisation de la taxe d'aménagement :

Le code de l'urbanisme prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents compris entre 1% et 5% selon les aménagements à réaliser par secteur de leur territoire.

Le conseil municipal par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions fixe le taux d'aménagement à 5% sur les zones 1AU et 2 AU du PLU et les parcelles cadastrées YB57, YB114, YK122, YK123 (partielle), YK150, YK152.

Exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin :

Le conseil municipal décide d'exonérer totalement les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable enregistrée à compter du 01/01/2022.

Transfert de compétence « création et gestion de maisons de services au public » à la CCBHS :

Considérant que ce réseau vise à faciliter l'accès aux citoyens à un panier de services publics de qualité.

Le conseil municipal, approuve le transfert de la compétence « création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de services publics ».

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE

Contribution SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le conseil municipal,

- Approuve la convention pour verser la contribution du SDIS à la CCBHS
- Valide le projet de convention de participation à la contribution du SDIS
- Prend note que le montant de la contribution est établi à 19 464€, montant fixe
- Prend note que la contribution de 19 464 € sera versée en une seule fois, chaque année, à la CCBHS
- Prend note que la présente convention est applicable annuellement jusqu'au 31 décembre 2026
- autorise le Maire à signer la convention.

Décision modificative du budget primitif

Afin d'intégrer les opérations suivantes :

- intégrer les opérations d'ordre du SIDEC concernant le solde des travaux du changement de mat du rond-point de Lons effectués en 2019 = 350€
- intégrer les opérations d'ordre de l'aménagement de l'atelier par

Raphael CARDOT = 3.971€

- payer la contribution du SDIS = 19.464€ - 9.191€, soit 10.273€
- ajuster les crédits du compte de remboursement du capital des emprunts = 2.000€

Le conseil municipal décide de modifier les chapitres correspondants du budget primitif 2021.

Demande de Subvention DETR, Effilogis, Région, ADEME – bâtiment scolaire et bâtiment MAM

Le conseil municipal

- approuve l'avant-projet sommaire établi par A+U Agence F. BOIS sur la création d'un bâtiment scolaire et d'un bâtiment MAM et demande les subventions afférentes.

Demande de Subvention DETR – création d'une place de retournement et accès camion pompier à la mairie par la rue franche

Afin de faciliter l'accès à la mairie et à l'école par les véhicules de secours, des travaux et un aménagement doivent être effectués rue franche.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour un montant de 35.611,80€ TTC
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 17805,90€ HT) et autofinancement (40% = 11.870,60€ HT)

Demande de Subvention DETR – réfection du réseau des eaux pluviales rue Saint Aignan

Des travaux d'enrobé sont programmés et financés par la CCBHS qui nécessite au préalable de procéder aux travaux d'aménagement des eaux pluviales.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour un montant de 24.813,00€ TTC
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 12.406,50€ HT) et autofinancement (40% = 8.271,00€ HT)

Demande de Subvention DETR – pose enrobé sur la place des bacs à verre et textile rue neuve

Monsieur le Maire propose de déplacer les conteneurs car ils sont sur un axe de grand passage qui génère des dépôts sauvages. La commune prévoit un emplacement rue neuve qui nécessite une pose d'enrobé.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour un montant de 1.747,20€ TTC
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 873,60€ HT) et autofinancement (40% = 582,40€ HT)

Demande de Subvention DETR – aménagement en enrobé du parking du cimetière

Le parking du cimetière est en mauvais état, Monsieur le Maire propose un aménagement par la pose de bordures, d'enrobé et la création d'un espace ombragé.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour des montants estimatifs de 26.017,20€ TTC pour les travaux et 880,95€ TTC pour l'aménagement paysager
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 13.465,23€ HT) et autofinancement (40% = 8.976,82€ HT)

Demande de Subvention DETR – pose enrobé sur la fin de la rue du rondeau

Cette rue n'est pas goudronnée dans son intégralité ce qui engendre des inondations faute de revêtement adéquat. Un devis d'enrobé est présenté.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour des montants estimatifs de 8.460,60€ TTC
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 4.230,30€ HT) et autofinancement (40% = 2.820,20€ HT)

Demande de Subvention DETR – réfection du début de la rue du château de Bard vers la RD38

Cette rue est très dégradée sur 45 mètres et nécessite d'entreprendre des travaux de réfection.

Le conseil municipal :

- adopte l'opération pour des montants estimatifs de 5.781,60€ TTC
- approuve le plan de financement prévisionnel : subvention DETR (60% = 2.890,80€ HT) et autofinancement (40% = 1.927,20€ HT)

Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière

La validité du bureau de l'Association Foncière arrivant à échéance, il est nécessaire de renouveler les 5 membres en sachant qu'il s'agit de propriétaires exploitants ou non.

Le conseil municipal propose J-François Michel, Didier Rameaux, Jean Romand, Jean Bonin, J-Marc Jeandot.

Affouage : couronnes de chênes – parcelle 35

Christian Boisson présente le projet de règlement d'affouage qui prévoit un règlement spécifique pour la parcelle 35 située Aux Rouchons.

Le conseil municipal par 13 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre :

- approuve le règlement d'affouage pour la campagne 2021-2022
- fixe le délai des inscriptions au 17/12/2021 et le délai d'exploitation au 30/09/2022

Demande de subvention par le Foyer Rural de Ruffey sur Seille

Suite à la lecture par Monsieur le Maire, d'un courrier du Foyer Rural concernant la mise en place de nouvelles activités en faveur de toutes les générations entraînant des frais, Le conseil municipal accepte la demande et attribue une subvention de 1.000€.



Conseil Municipal des Jeunes

4 juin 2021 : Election du bureau du Conseil Municipal de jeunes :
Maire des jeunes 2021 : Arthur Caigne
Adjoints : Alice Loisy, Lucas Morel, Mathis Vannier



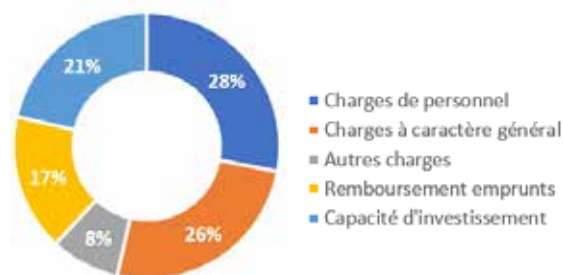
Le Conseil Municipal des Jeunes millésime 2021 a pu fonctionner. Ouvert à tous les Ruffeyens de 10 à 18 ans, 15 jeunes ont participé à la vie communale. Ce groupe sera renouvelé pour l'année 2022. Après une séance d'élection le Conseil Municipal s'est retrouvé pour une séance de travail. Trois axes ont été retenus : aménagement du parc de la mairie, animation envers les aînés, organisation d'une journée jeu type « rallye ». Le Conseil Municipal a participé aux Rendez-vous de la Seille, à la commémoration du 11 novembre et au jury du concours des décorations de Noël. Rendez-vous en 2022 !



BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF

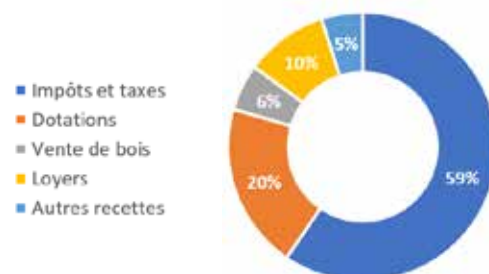
Dépenses de fonctionnement

	2021	2020
Charges de personnel	123 738 €	161 179 €
Charges à caractère général	112 733 €	92 012 €
Autres charges	37 036 €	49 387 €
Remboursement emprunts (capital et intérêts)	73 105 €	73 034 €
Capacité d'investissement	94 572 €	76 906 €
Total	441 184 €	452 518 €



Recettes de fonctionnement

	2021	2020
Impôts et taxes	262 733 €	262 174 €
Dotations	88 068 €	91 141 €
Affouage et vente de bois	24 706 €	28 046 €
Loyers	43 832 €	38 666 €
Autres recettes	21 845 €	32 491 €
Total	441 184 €	452 518 €



Investissements

Année 2020	Coût total des travaux TTC	Reste à charge commune	Part commune
Travaux rue Neuve aménagement des trottoirs	42 601 €	24 901 €	58%
Travaux rue Neuve enfouissement réseaux secs	67 474 €	24 614 €	36%
Escalier et garde corps pour l'atelier	7 092 €	4 371 €	62%
Travaux en régie aménagement atelier	4 197 €	3 623 €	86%
Ridelles du camion	3 378 €	2 824 €	84%
Entretien forêt	2 143 €	1 948 €	91%
Deux plateformes clocher au dessus des cloches	3 780 €	1 896 €	50%
Réparation battant grosse cloche église	2 669 €	1 342 €	50%
Panneaux de signalisation	1 605 €	1 342 €	84%
Taille haie, compresseur, sérateur électrique	1 421 €	1 188 €	84%
Système sauvegarde informatique	677 €	566 €	84%
Chaise secrétariat+caisson à roulette+tél	328 €	274 €	84%
Radiateur logement presbytere	328 €	274 €	84%
Total	137 692 €	69 162 €	50%

Plan de relance : 2 500 €
Département : 8 212 €

Département : 1 151 €

Département : 1 260 €

Département : 889 €

Reste à charge commune : somme restante après subventions et récupération d'une partie de la TVA (16,404% du TTC)

Emprunt

	Capital emprunté	Capital restant dû au 1/1/2021	Taux	Début	Fin
Salle polyvalente	300 000 €	89 917 €	3,26%	27/06/2007	27/06/2026
Travaux rue d'Oisenans	240 000 €	51 091 €	4,19%	15/03/2009	15/04/2024
Travaux rue Lecourbe	170 000 €	63 675 €	3,05%	14/11/2013	28/11/2025
Travaux rue Général Gauthier	120 000 €	104 728 €	0,71%	15/01/2020	21/12/2034
Total	830 000 €	309 411 €			



Fin de la rénovation de la rue Neuve

L'enfouissement des réseaux secs (pour un reste à charge de 24 614 euros) a permis de rééquilibrer la disposition des points lumineux dans la rue et de changer des lampadaires vétustes.

La création du trottoir et la matérialisation des deux places communales (pour un reste à charge de 24 901 euros) permettent de distinguer clairement la place des piétons et celles des véhicules motorisés.

La première place va accueillir la benne à verre et à textile. La seconde place sert de point d'accès de pompage aux pompiers et aux agriculteurs.



TRAVAUX - INVESTISSEMENTS 2021



Atelier Municipal
Reste à charge total pour la commune de ces opérations 12 006€



La Commune a sécurisé l'accès à l'étage par la pose d'un escalier et d'un garde corps en lieu et place d'une échelle en bois dangereuse. Ce travail a été réalisé par la SARL GLG Guillemain de Courlans.

Les bâtiments communaux rue de la Halle abritent à la fois l'atelier communal et l'atelier intercommunal. Des travaux ont été entrepris pour identifier et séparer clairement les locaux et le matériel.

Dorénavant, la Communauté de Communes loue à Ruffey la partie qu'elle utilise.



Du matériel a été renouvelé et le camion communal a été équipé de ridelles et d'une bâche par Lons Poids Lourds à Montmorot.



Eglise
Reste à charge total communal de 3238 euros

Ne fonctionnant plus, le battant de la grosse cloche a dû être déposé et usiné par la société Prêtre et Fils de Mamirolle.

Afin d'accéder aux lucarnes du clocher par lesquelles les choucas déversent des kilos de branches mortes, deux plateformes en bois, accessibles par des échelles ont été créées par l'Eveil du Bois de Sellières.



Voirie

A la demande de la Commune, la CCBS a procédé à la réfection de la route du gravier (de la fin du hameau à la RD470) par la pose d'un monocouche d'étanchéité et par la reprise du virage qui contournait l'ancienne gare de Larnaud.

La Communauté de Communes a également effectué un dérasement des accotements route de Lombard. La commune a procédé à la réfection de la signalisation horizontale.



Côté mairie



La toiture

Le toit de la mairie a été vérifié et repris par l'entreprise Charnet de Villevieux

Le Parc

La commune a procédé au nettoyage du fond du parc de la mairie : évacuation de tuiles, de bois, de pierres de toutes tailles, de ferraille, d'un poteau électrique, de tuyaux ... A la demande du Conseil Municipal des Jeunes, le tas de terre provenant de la création du parking de la mairie a été modelé en piste bosselée pour les VTT. Pour rappel, dans le parc, les véhicules à moteurs sont interdits.



Construction bâtiment scolaire et MAM



Pour 2022, notre projet principal est la construction de locaux à la place des préaux actuels. Ils seront destinés pour le scolaire (167 m²) et pour une Maison d'Assistants Maternelles (134 m²). Cette dernière, accueillant 12 enfants simultanément au maximum contribuera à soutenir les effectifs de notre école. Ces bâtiments permettront d'accueillir la classe des grands dans des locaux adaptés et ainsi la cantine-garderie bénéficiera de locaux compacts à l'étage de la mairie. Le bâtiment scolaire disposera également d'une salle de motricité qui pourrait être utilisée en salle de classe si besoin.

Cela terminera ainsi la rénovation de l'école commencée sous les précédents mandats. Nous profiterons de ces travaux pour changer les deux chaudières fioul vieillissantes de la mairie par deux chaudières à pellets. Des subventions sont attendues et la part d'autofinancement nécessitera d'effectuer un emprunt.



Voirie

Côté voirie, la rue Saint Aignan derrière l'église sera rénovée. La Commune s'occupe du pluvial, la Communauté de Communes de l'enrobé. La fin de la rue du Petit Rondeau sera elle aussi goudronnée par la Commune jusqu'à la dernière maison. Enfin, la voie communale n°8 le chemin de la rue Borgne (de Bard à Quintigny) verra ses accotements sécurisés.

Maraîchage

Nous accueillons en 2022, sur une parcelle communale derrière le moulin «Les Jardins de Ruffey». Monsieur Bourdenet produira des légumes bio pour une consommation locale. Bienvenue à lui.



La forêt

Suite à notre refus du plan d'aménagement 2020 à 2039 proposé par l'ONF, nous avons provoqué une réunion avec ses responsables locaux : Messieurs SIGAUD, KOCH-MALBLANC, PAULIN et SUILLLOT. Ce fût une réunion plutôt constructive où nous avons pu dialoguer en exprimant nos craintes quant au devenir de notre forêt, en particulier, par rapport aux coupes rases et le changement climatique.

A ce jour l'ONF revoit ce plan en tenant compte de nos remarques (30 hectares de coupes rases au lieu de 50 hectares). Ce plan pourra également être modifié en fonction de l'évolution des plantations et des maladies. Les plantations verront une diversité des espèces. Nous

sommes donc dans l'attente de la présentation de ce nouveau plan d'aménagement qui sera visionné par la commission forêt et validé par le Conseil Municipal.

Compte tenu de la situation actuelle, il n'y a plus de coupe marquée par l'ONF, ce qui implique que nous ne pouvons plus vendre de bois. Cependant, il restait une coupe non exploitée aux Rouchons parcelle 35. 50 chênes vont être abattus pour 100 m³ de bois estimés.

Les affouagistes pourront donc se partager les houppiers. Côté travaux, nous sommes dans l'attente de la plantation parcelle n°7 (450 plants) et du dégagement manuel de la parcelle n°27.



Quelques chiffres :

- **Vente 2020** : chênes à 150€ le m³ et hêtres, frênes, chênes rouges pour 53€ le m³.
- **Prix du broyage mécanique** : 290€ l'hectare.
- **Dégagement manuel des plants** : 785€ l'hectare.
- **Coût d'une plantation** : confection de potets mécaniques avec dent culti-soussolage : 3,49€ l'unité.
- **Fourniture de plants de chêne sessile de 30 cm** : 2,23€ l'unité (le coût d'une plantation complète est donc de 5,72€ pour un plant plus broyage mécanique en amont).





Elections départementales

Résultat du premier tour des élections départementales du 20 juin 2021

Inscrits : 574

Volants : 204 soit 35,5 % des inscrits

Exprimés : 198

Danielle Brulebois et Philippe Antoine (LREM) : 124 voix soit 62,6% des exprimés

Josiane Hoellard et Michel Seuret (RN) : 50 voix soit 25,3% des exprimés

Rachel Outhier et Anthony Brondel (FI) : 24 voix soit 12,1% des exprimés

Résultat du second tour des élections départementales du 27 juin 2021

Inscrits : 574

Volants : 211 soit 36,8 % des inscrits

Exprimés : 197

Danielle Brulebois et Philippe Antoine (LREM) : 140 voix soit 71,1% des exprimés Elus

Josiane Hoellard et Michel Seuret (RN) : 57 voix soit 28,9% des exprimés





Elections régionales

Résultat du premier tour des élections régionales du 20 juin 2021

Inscrits : 574

Votants : 202 soit 35,2 % des inscrits

Exprimés : 194

Julien Odoul (RN) :	52 voix soit 26.8% des exprimés
Marie-Guite Dufay (DVG) :	39 voix soit 20.1 % des exprimés
Gilles Platret (LR) :	36 voix soit 18.6 % des exprimés
Denis Thuriot (LREM) :	24 voix soit 12.4 % des exprimés
Stéphanie Modde (ECO) :	21 voix soit 10.8 % des exprimés
Bastien Faudot (UG) :	11 voix soit 5.7 % des exprimés
Claire Rocher Faudot (XG) :	11 voix soit 5.7 % des exprimés

Résultat du deuxième tour des élections régionales du 27 juin 2021

Inscrits : 574

Votants : 210 soit 36,6 % des inscrits

Exprimés : 204

Julien Odoul (RN) :	82 voix soit 40.2 % des exprimés
Marie-Guite Dufay (DVG) :	65 voix soit 31.8 % des exprimés
Gilles Platret (LR) :	35 voix soit 17,2 % des exprimés
Denis Thuriot (LREM) :	22 voix soit 10.8 % des exprimés



MERCI AUX BÉNÉVOLES

De nombreux bénévoles s'impliquent pour la vie de notre village. Quelle que soit la forme de votre implication, un grand merci à vous. La journée citoyenne de début avril sera reconduite en 2022.

Un groupe privé WhatsApp des bénévoles de Ruffey permet d'être informé des différentes actions qui ont lieu. Si vous souhaitez faire partie de ce groupe, n'hésitez pas à le signaler en mairie.



Pose des illuminations de Noël



Fleurissement



Travaux de bâtiment

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Décoration du village

A l'occasion de la journée du Commerce et de l'Artisanat



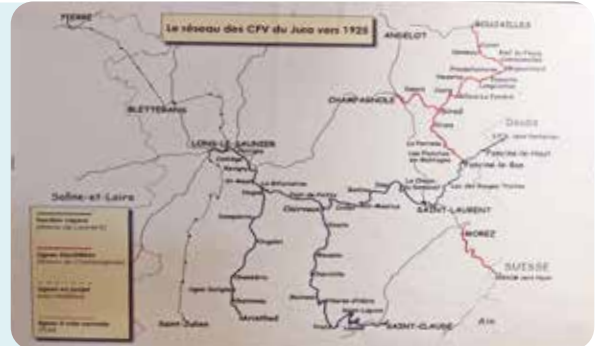
Journée citoyenne

Ramassage de printemps et pose de grillage devant les lucarnes du clocher.



Journée du patrimoine

Au prieuré Saint Christophe avec une magnifique exposition sur le chemin de fer jurassien au début du XXIème siècle.



Désherbage manuel du cimetière avant la Toussaint.



REPÈRES CALENDAIRES



29 janvier
Intervention d'Enedis sur le transformateur rue d'Oisenans



17 février
Une remorque se décroche dans le virage et traverse la route



18 Février
Don du sang à la salle polyvalente de Ruffey



3 Avril
Journée citoyenne

REPÈRES CALENDAIRES

8 mai
Une cérémonie confinée



20 et 27 juin
Elections départementales et régionales



3 juillet
Course cycliste : petit tour du Jura



15 juillet
Inondations



19 octobre
Test à la fumée par la SAUR pour détecter les réseaux pluviaux qui vont dans l'assainissement



11 novembre



28 novembre
Repas des aînés



17 décembre
Arbre de Noël de l'école





Structure pédagogique

Mme **Cécile MONSARRAT** assure la direction de l'école.

Répartition des effectifs
(67 écoliers au total) :

PS-MS (17 élèves) :

Mme **Aline Augoyat**

Atsem : Mme **Sandra PICARD**

GS-CP-CE1 (21 élèves) :

Mme **Cécile MONSARRAT**

CE2-CM1-CM2 (29 élèves) :

Mme **Karine COMBET**

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h35 à 12h05 et de 14h00 à 16h30

L'accueil est assuré 10 minutes avant le début des cours.

L'accueil périscolaire (garderie matin et soir, cantine) est assuré par la Communauté de Communes. Responsable du site M. Mickaël Dausse.

Contacts :

03 84 85 08 94

ecole.ruffey-sur-seille@ac-besancon.fr

Classe des CP CE1 et CE2 avec Mme Cécile Monsarrat

Une classe de découverte à Lamoura était prévue au printemps 2021. Malheureusement, avec la pandémie, les sorties scolaires n'ont pas pu être envisagées durant l'année scolaire. Les maîtresses ont néanmoins tenté de proposer aux élèves de l'école de Ruffey des projets d'ouverture et les associations sportives locales les ont bien aidés !

Un cycle d'apprentissage « rugby » (CSL Lons) a été réalisé pour tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire, dans le parc arboré qui borde l'école. Cela a été l'occasion de travailler l'agilité, l'esquive et l'observation, la réactivité et de se familiariser à ce sport, sans contact à l'école.

Un cycle « basket » (Lons Basket) a également été mené au printemps par un membre du club de Lons. Séances de dribble, maîtrise du ballon, parcours,... ont rythmé les après-midis de nos écoliers !

Ces moments sont l'occasion de profiter de l'expérience de professionnels et de construire des séances riches, avec du matériel adapté et des situations de jeu innovantes pour les élèves comme pour l'équipe enseignante.

Un projet a été réalisé tout au long de l'année scolaire 2020-2021, en lien avec la mairie de Ruffey-sur-Seille et Christine Abt, de la Fédération de Chasse du Jura concernant une mare située dans les bois de Bard. L'objectif pédagogique a été de se rendre sur

place pour observer la faune et la flore afin d'organiser ensuite en classe une étude plus approfondie de ce qui avait été observé, le but étant de réaliser des panneaux explicatifs pour les promeneurs autour de la mare.

Les enfants ont très largement adhéré au projet !

Ils ont fait des recherches, approfondi le dessin d'observation, se sont rendus sur place plusieurs fois.

A la fin de l'année scolaire, un petit livret récapitulatif du travail réalisé leur a été distribué. Il est également accessible via le QR code apposé sur les panneaux explicatifs aux abords de la mare.





Classe des CE2 CM1 et CM2 avec Mme Karine Combet

Malgré le contexte sanitaire et l'annulation de nombreuses sorties, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont pu se rendre à la piscine cette année !

Pour la première fois à l'école de Ruffey-sur-Seille, les élèves de CM1/CM2 ont participé à cinq séances de natation au centre Aqua'Rel de Lons-le-Saunier, durant les mois d'octobre et novembre. Nous avons été accueillis par Romain Besnier, notre

maître-nageur, qui nous a expliqué comment nager le crawl sur le ventre et sur le dos. Nous avons pu utiliser trois lignes d'eau dans le grand bassin pour nous entraîner à faire des battements de jambes, des mouvements de bras, des fusées ... en utilisant des planches, des frites ... afin d'être capables de nager toute une longueur de bassin, soit 25 mètres, sans matériel et sans se tenir au bord ! Chaque séance a été riche en apprentissages et en émotions mais également épuisante voire stressante pour quelques élèves, mais tous ont fait de véritables progrès ! La plupart d'entre eux ont obtenu un brevet de natation de 25 mètres, félicitations !

L'équipe éducative souhaite remercier la mairie qui a financé le transport en bus à Lons et l'association Les P'tits Ruffeyens qui a pris en charge la location des lignes d'eau et les cours dispensés par le maître-nageur.

A partir du mois de décembre 2021, les élèves de CE2 accompagnent la classe de GS/CP/CE1 à la piscine de l'ESPE pour un cycle de natation de 8 séances.



En été, le jeudi Ruffey s'anime

Cet été ont eu lieu les premiers RDV de la Seille, tous les jeudis en juillet et en août à partir de 17h, malgré une météo pluvieuse qui n'a cependant pas complètement douché l'enthousiasme des bénévoles et des participants. L'objectif est de proposer une fois par semaine un moment d'échange et de rencontres.

En lien avec le Conseil Municipal des Jeunes, autour de tables et chaises installées dans le parc du champ de foire, d'une jolie buvette réalisée par Marc, Patrick, Thierry et décorée par Elena, des boissons accompagnent les différentes animations.



Sur un air d'accordéon

Le 15 juillet, Lionel a joué de l'accordéon pour un public qui a bravé la pluie pour l'écouter.



Quizz alors !

L'après midi jeux et quizz du 22 juillet, animé par les membres du Conseil Municipal des Jeunes, a remporté un vif succès.

Tous à vos palettes...

Le 29 juillet, des peintres du Foyer Rural de Macornay, menés par Patrice ont exposé quelques-unes de leurs toiles en extérieur et nous ont expliqué les différentes techniques autour d'un verre.





Quand sonne la cloche !

Vincent Claustre nous a fait découvrir l'église Saint Aignan, pleine de richesses et nous a raconté son histoire. La visite du clocher a permis à Jean de faire résonner les cloches.

Ho la belle miche...

Le 14 juillet a eu lieu la fête du pain. Avec l'aide logistique et les conseils de Fabrice Masué notre boulanger, nous avons réalisé du pain et des pizzas. L'après midi, l'atelier brioche a rassemblé des gourmands qui ont mis une belle énergie à préparer la pâte. Le tout a été cuit par Alain et Gérard dans un four loué pour l'occasion et dégusté dans la bonne humeur.



Le mot du Vice-Président

Chers amis Ruffeysiens,

Après une période difficile où le foyer rural a dû cesser ses activités, nous avons repris non sans mal avec des manifestations qui dans un premier temps ont été annulées, le Ruff'estival et le vide-grenier pour cause de mauvais temps.

Le vrai retour s'est réalisé avec le Téléthon nouvelle version, adaptée à la situation actuelle. Une vente à emporter qui a bien fonctionné, mais qui a moins rapporté que les éditions précédentes. Le versement à l'AFM sera réduit.

Concernant les manifestations à venir, le loto est annulé car trop risqué. La galette prévue début janvier est reportée à une date ultérieure

et sous un autre format que nous vous indiquerons en temps voulu. Le Ruff'estival quant à lui est programmé pour le 25 juin.

Le club qui a permis au foyer de garder un lien avec les habitants, c'est la bibliothèque. Un grand merci à nos animatrices qui ont accueilli des lectrices avec les règles sanitaires qui s'imposaient.

Nous sommes fiers de vous annoncer la création de trois nouvelles activités : marche, jeux de société et danse. D'autres sont prévus, il nous manque un responsable pour la pétanque, par exemple.

Il nous a semblé nécessaire de rétablir les adhésions "membres actifs" (10€ cette année avec assurance) afin de rapprocher les



Président: **Yohann Bichon**

Vice-président : **Alain Laplagne**

Trésorière : **Isabelle Fachinetti**

Trésorier-adjoint: **Gérard Prély**

Secrétaire : **Romain Bonnet**

habitants de leur association et de donner un sens à la devise du foyer rural connue de tous "**Aimer, animer son village**".

Les activités du Foyer Rural

Suite à une année 2020 et le début de l'année 2021 marquées par la pandémie, le Foyer Rural a décidé de relancer ses activités. C'est ainsi que, sous l'égide de Gérard Prély, l'activité « cartes » a accueilli à nouveau ses adeptes à compter du mardi 5 octobre 2021. D'autres activités ont été initiées aux jours et heures suivants :

- **Cartes & jeux : mardi de 14h à 18h,**
- **Danse de salon : mercredi de 14h à 16h,**
- **Randonnée : le jeudi à 13h30,**
- **Pétanque : mise en place au printemps 2022.**

39 personnes (membres actifs du Foyer Rural) sont inscrites dont 31 aux jeux et cartes, 11 à la danse, 11 à la marche et 5 à la pétanque.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, RDV à la salle des associations et aux heures des activités .



Pour vous inscrire à une ou plusieurs de ces activités, contacter M. Gérard Prély :

06 71 06 31 81



Gym

La section gym animée par Florence CABAUD, animatrice EPGV, compte 34 licenciées pour cette saison 2021/2022.

Les séances ont lieu le :

- **lundi de 18h30 à 19h30 : piloxing (mélange de boxe pilate et danse)**
- **mardi de 19h30 à 20h30 : step**
- **mercredi de 19h30 à 21h : fitness/gym**
- **jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 : strong by zumba.**

Cette année, nous avons moins de pratiquantes mais toutes sont ravies de pouvoir pratiquer l'une ou l'autre de ces activités. La bonne humeur est toujours de rigueur même si Florence fait parfois souffrir à force d'abdominaux qu'elle affectionne. Il reste quelques places au piloxing et les autres cours sont complets. Avis aux amatrices !

Bibliothèque

La fréquentation des enfants est en baisse cette année. Nous encourageons les parents à les accompagner. Côté adultes, 38 personnes sont inscrites.

Un grand choix de livres est proposé. Pour les adultes : romans, romans policiers, BD, documentaires. Pour les enfants : album, BD, documentaires de 0 à 12 ans, mangas.

Le saviez-vous ?

Chaque année, 400 ouvrages sont réassortis. Les bénévoles choisissent 200 livres pour adultes et 200 ouvrages pour enfants auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

En complément, 35 livres sont achetés tous les ans par le foyer. Ils contribuent à augmenter son stock de livres .

Les horaires d'ouverture sont :

- **lundi de 16h30 à 18h**
- **mardi de 13h30 à 15h30**

La cotisation annuelle est de 5€ pour les adultes, gratuite pour les enfants.

Une visite, qui n'engage à rien, s'impose !



Mise en place de nouveaux rayonnages.

Chants d'étoile

2021 a été le début du retour à une vie culturelle un peu plus dense que 2020, avec quatre concerts :

- Frédéric Bobin en Juin a été un franc succès avec 100 spectateurs (Le Pass sanitaire n'étant pas encore d'actualité)

- La fête de chants d'Etoile, en septembre, a été plus mitigée, mais a remporté une adhésion totale pour les spectateurs présents avec Natasha Bezriche pour son spectacle « C'est une fille » absolument superbe sur la femme, et Jean Michel Piton pour son nouvel album « Soulever la pierre ».

- Et pour finir en beauté en octobre, Pierre Paul Danzin qui porte un regard tendre, humaniste et parfois corrosif sur le monde d'aujourd'hui a subjugué le public présent.

A noter la présence en duo avec les artistes d'Elise Buirey de St Didier, notre petite artiste née de Chants d'Etoile. En effet présente à tous les concerts depuis 2014, maintenant, elle chante divinement, joue du piano et de la guitare entre autres et ses duos avec les artistes sont magiques.

En 2022 : 3 concerts sont prévus.

PROGRAMME 2022 :

Le Dimanche 20 Février à 16h30

Lise Martin et Valentin Vander « Presque un cri »



Ce spectacle est conçu à partir des chansons de l'artiste russe Vladimir Vissotsky, aux textes interdits et aux concerts clandestins.

Nous savons, nous français, si peu de choses de cet homme, acteur reconnu, disparu très tôt. Les plus anciens parmi nous savent qu'il fut le mari de Marina Vlady... Cette union lui permit de sortir de l'URSS, de se rendre en France, aux USA, au Mexique...

On apprend qu'il enregistra même des chansons partiellement en français, adaptées par Maxime Le Forestier, mais dont il est vain de rechercher le CD, jamais édité. Lui qui fut aux prises avec la censure dans son pays, lui qui chanta clandestinement, fut pourtant accompagné par une foule immense, près d'un million d'admirateurs, lors de sa disparition ! Peut-on trouver meilleure illustration de la force incoercible des chansons ?

Le Samedi 7 Mai à 20h30

Jérémie Bossone (Elise Buirey fera sa 1ère partie)



« Sa voix atypique, son goût viscéral pour les histoires, la flamboyance baroque de ses musiques, la rigueur technique de ses chansons, leur puissance émotionnelle et sa manière de les incarner sur scène, tout cela fait de Jérémie Bossone, un ovni dans le paysage de la chanson française. La presse décrit Jérémie Bossone comme "le chaînon manquant entre Brel et Noir Désir", "la fusion entre Rimbaud et

Dylan". Bossone commente : "Pas mal, mais réducteur". De fait, sa volonté constante de renouveler ses formes le pousse à arpenter divers chemins artistiques. »

Le Vendredi 7 Octobre à 20h30

Rémo Gary



Notre poète Bressan Coquin, truculent, impertinent, militant.

Voilà presque vingt années que Rémo Gary imprègne les scènes françaises d'une poésie exigeante et engagée pour aller à la rencontre des autres.

Dans cette poésie d'engagement, ce brio de mots, ces chansons-fleuves menées, après grande houle et fortes tempêtes, à bon port, ces coups de pieds au cœur qui se perdent, cette entame du corps féminin qui s'ouvre puis se referme, ces vers de pure jouissance physique et partisane, en cette remarquable épure qui n'a d'égale que la flamboyance et la précision du verbe, nous avons eu hier plus que tout, même si ce n'est pas grand-chose : la dignité d'un homme droit, le talent fait homme, l'incarnation d'une chanson de parole, d'engagement. Nous avons eu le plus grand, en un concert qui n'en est pas un : une expérience humaine puissante et belle, dont, par bonheur, on ne peut tout à fait se remettre. Huit ans après, Rémo Gary a confirmé son statut unique dans la chanson. Définitivement au dessus du lot.

*En vous souhaitant
une belle année 2022,
soyez curieux et venez découvrir
le chant des Etoiles de Ruffey .*



Les P'tits Ruffeyiens

Cela fait bientôt deux années scolaires que l'association des p'tits Ruffeyiens s'adapte selon les règles sanitaires liées au covid. Pour autant, celle-ci n'a jamais cessé d'exister grâce à l'implication des bénévoles, parents d'élèves et membres du bureau.

Pour l'année scolaire en cours, les p'tits Ruffeyiens continueront à régaler vos papilles en vous proposant leurs fameuses saucisses fumées, galettes frangipanes ou corniottes, pizzas à emporter. Un grand merci à nos commerces locaux (Boucherie de la Seille / Boulangerie la Tuile

Gourmande) qui participent à la réalisation de nos manifestations.

Les bénéfiques récoltés serviront aux financements des sorties scolaires et autres projets pédagogiques de l'école.

Sans oublier nos institutrices et l'ensemble du personnel extra-scolaire qui participent à l'éducation de nos enfants. Un très grand merci à eux ! Nous encourageons toutes les « petites mains » à venir nous rejoindre afin de partager ensemble des moments agréables de convivialité, d'échange et de partage !

Le bureau a changé cette année :

Président :

LACOSTE Thibaut

Vice-Présidente :

LAMARD Stéphanie

Trésorière :

MOREAU Magalie

Secrétaire :

PUGET Amandine

Pour nous contacter :

lesptitsruffeyien@gmail.com



ACCA



Cette année notre association compte 41 chasseurs dans notre village, un effectif légèrement en baisse par rapport à l'an dernier.

A ce jour 10 sangliers ont été prélevés sur notre territoire dont 3 gros mâles (accusant les poids respectifs de 107, 72 et 71 kg). Le plan de chasse chevreuils se réalise normalement, ils sont toujours bien implantés aussi bien au bois qu'en plaine. Quant aux lièvres ils étaient présents au

printemps mais bien moins nombreux cet automne (seulement 2 prélèvements sur 10 attribués). Maladie et collisions routières sont sans doute les principales causes de sa diminution.

Nous sommes attentifs concernant le tir des corneilles noires et des corbeaux freux toujours aussi nombreux d'année en année. Quelques renards et ragondins ont également été prélevés. Pour les observateurs, vous avez pu apercevoir une

soixantaine d'ouettes d'Égypte (oies) dans le secteur des carrières en plaine. Une espèce classée nuisible car elles empêchent la nidification des canards.

Sur le plan des manifestations c'est toujours très compliqué par rapport au covid. Cet été nous nous sommes orientés vers des repas à emporter.

En espérant que la crise sanitaire s'améliore, nous aurons plaisir à vous retrouver autour d'une table (fondue ou autre).



Retraite Sportive de Bletterans

Le club de boulistes de la Retraite Sportive de Bletterans, dont font partie plusieurs ruffeyens, affectionne l'allée de platanes le long de la Seille. Ces boulistes apportent juste ce qu'il faut d'animation pour une ambiance estivale garantie !



La Grange

Les portes de La Grange ne se sont ouvertes que pour une seule soirée durant cette année 2021.

Le 12 juin Delphine Pratini nous a partagé son expérience et sa réflexion lors de sa conférence gesticulée sur la souffrance au travail.

La crise sanitaire n'explique pas uniquement cette unique date.

Etant partie en voyage à vélo fin juillet pour plusieurs mois, la programmation s'est interrompue pour cette période. Nous reprendrons nos soirées à mon retour. Les murs de La Grange résonneront donc de nouveau dès l'été et l'automne 2022 !

Belle année pleine d'humanité et d'espoir à toutes et tous.

La présidente, Nadine Villeret

Gone Truck

Avec cette crise sanitaire qui n'en finit pas, le Gone Truck n'a pas pu réaliser plusieurs projets depuis 2 ans, entre autre sa manifestation phare de la "fête de la musique".

Cependant, malgré les lourdes contraintes, une belle soirée - concert et soirée dansante - a pu se dérouler le vendredi 27 août 2021 avec le sympathique chanteur Sylvain, sosie physique et vocal de Florent Pagny, qui a conquis le public avec le répertoire de chansons françaises de son idole. Encore un grand merci à tous les participants.

En 2022, le Gone Truck espère organiser différentes animations dans le village et rappelle la présence du food truck tous les samedis et dimanches soirs dans le centre du village.



PORTFOLIO



Il en faut du courage à nos bénévoles, pour rendre notre village encore plus beau...



Le Conseil Municipal des Jeunes en pleine réflexion



Un p'tit tour dans le parc...



Une histoire de cabanes...



Promis, je vous dis tout sur la mare et ses habitants !



Après l'effort, le réconfort.



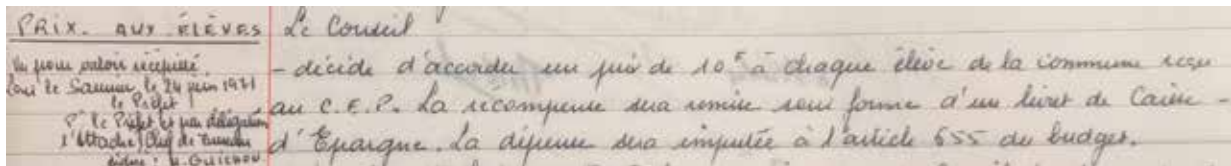
Ça va chauffer ...



C'est pour bientôt, l'équipe de France.

A Ruffey, il y a 50 ans en 1971

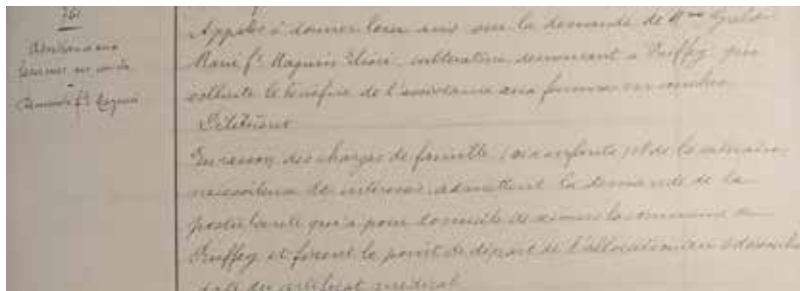
A noter la délibération du Conseil Municipal de l'époque d'accorder la somme de 10 francs à tout élève de la commune reçu au C.E.P (le Certificat d'études primaires). Ce fameux Certif vit ses dernières heures. Les classes de fin d'études primaires disparaissent peu à peu avec l'allongement de la scolarité obligatoire puis la mise en place du collège unique en 1975. Dès 1972 le CEP ne s'adresse plus qu'aux adultes.



Ruffey en 1971 prix aux élèves

Autre délibération marquant le passage progressif au monde moderne : la gratuité du poids public de Ruffey (situé en bas de la mairie à l'actuelle place de parking du bus). « Estimant que le poids public ne présente pas de rentabilité pour la Commune, le Conseil Municipal décide la gratuité de celui-ci à compter du 1 décembre 1971. La clé sera confiée à Monsieur Renard Georges, garde champêtre »

A Ruffey, il y a 100 ans en 1921



La vie est encore difficile après la Grande Guerre. Les délibérations du Conseil Municipal concernent essentiellement les demandes d'aides financières pour les « femmes en couches ».

Ruffey en 1921 allocation femmes en couches

16 avril 1921 : Naissance de La Vache qui Rit

La famille BEL est originaire d'Orgelet où dès 1865, Jules s'établit comme maître affineur. Après 30 ans d'activités, il confie son entreprise à ses deux fils Henri et Léon qui transfèrent la compagnie à Lons-le-Saunier.

Pendant la guerre de 14-18, Léon Bel est employé au ravitaillement des troupes en viande fraîche à bord d'autobus de la ville de Paris réquisitionnés pour l'occasion. Les soldats dessinèrent sur les véhicules des « insignes » humoristiques pour identifier les différentes unités. Le boeuf souriant ainsi dessiné est baptisé par un poilu irrévérencieux « La Wachkyrie » en référence aux Walkyries, divinités nordiques adulées par les Allemands. Ces filles d'Odin ont la mission de choisir les plus valeureux guer-

riers tombés sur les champs de bataille et combattre au côté d'Odin. Léon s'en souviendra pour lancer son fromage en portions.

Pendant ce temps un nouveau produit était créé en Suisse, le fromage fondu. La famille suisse Graf l'importe dans le Jura en 1916. Dans l'usine historique Bel de Lons le Saunier Fromage, on coule à 140 degrés fromage, beurre et lait des portions en forme de triangles qui ont une longue durée de conservation.

Le dépôt de la marque « La Vache qui Rit » a lieu le 16 avril 1921. D'abord vendue en boîte métallique représentant une vache à quatre pattes derrière une bar-

rière. En 1924, Léon Bel change le logo de la marque, utilisant un dessin de Benjamin Rabier, la fameuse vache rouge. Les boucles d'oreille en forme de boîtes de fromage sont ajoutées à la demande de la femme de Léon Bel pour la féminiser.

Les premiers spots publicitaires, l'ouverture de la publicité à la télévision française en 1968, les objets promotionnels (buvard, protège-cahiers, collection d'images) et la première caravane publicitaire du Tour de France lui permettent de trôner dans les foyers du pays.





28 janvier 1921 à Paris,
*A Paris, Inhumation solennelle
du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe*

Dès 1916, alors que la bataille de Verdun fait rage, la France cherche un symbole pour rendre hommage à ses milliers de soldats disparus. Dans un discours prononcé le 26 novembre 1916, et qui aura une portée mondiale, François Simon, Président de l'Association du Souvenir Français, fait le premier la proposition d'élever un tombeau à un soldat inconnu : « Pourquoi la France n'ouvrirait-elle pas les portes du Panthéon à l'un de ses combattants ignorés, mort bravement pour la patrie ? »

Cette inhumation d'un simple soldat sous ce dôme, où reposent tant de gloires et de génies, serait comme un symbole et plus, ce serait un hommage rendu à l'armée toute entière ».

Le 12 novembre 1919, un an et un jour après l'armistice de 1918, une proposition de loi, défendue par Clémentceau, est votée dans ce sens

au Parlement. Mais les associations d'anciens combattants s'élèvent contre le transfert du corps du Soldat inconnu au Panthéon, demandant son inhumation sous l'Arc de Triomphe. Le 8 novembre 1920, les députés réunis en session extraordinaire trouvent un compromis à l'unanimité : une fois les honneurs du Panthéon rendus au Soldat inconnu, sa dépouille sera inhumée sous l'Arc de Triomphe.

Sans tarder, une cérémonie est organisée, le 10 novembre suivant, dans la citadelle de Verdun. Huit cercueils y ont été acheminés des différents secteurs du front. André Maginot, Ministre des pensions, remet à un jeune soldat, pupille de la Nation, Auguste Thin, un bouquet d'œillets rouges et blancs, puis lui demande de le déposer sur le cercueil de son choix. « Celui que vous choisirez, sera le Soldat inconnu que

le peuple de France accompagnera demain sous l'Arc de Triomphe ».

Chargé à bord d'un train spécial à destination de Paris, le lendemain, 11 novembre 1920, le cercueil du Soldat inconnu est porté au Panthéon où le Président de la République, Raymond Poincaré, prononce une allocution. Placé sur la prolonge d'artillerie d'un canon 155, il est ensuite transporté sous la voûte centrale de l'Arc de Triomphe.

L'inhumation officielle se déroule le 28 janvier 1921. A 8h30 du matin, les troupes présentent les armes. Le Ministre de la Guerre, Louis Barthou s'incline devant le cercueil. Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, « je salue le Soldat inconnu qui est mort pour elle ».

Depuis 1923, une flamme éternelle veille nuit et jour sur le tombeau ; elle est ravivée tous les soirs à 18h30.

Animaux domestiques

L'arrêté Municipal du 13 octobre 2021 précise les règles concernant l'identification, la divagation, les déjections et les nuisances sonores des animaux domestiques.



- La Commune a posé des panneaux explicites concernant les déjections canines. Merci d'être vigilant pour éviter aux enfants de jouer dans les crottes de chiens.

- L'identification des animaux domestiques (chiens et chats) sont obligatoires. Une adresse et un numéro de téléphone sur un collier permettent facilement de vous rendre votre animal de compagnie s'il est trouvé sur la voie publique.

- Merci de prendre toutes les mesures nécessaires (colliers anti-aboiement etc.) pour éviter les aboiements d'un chien en l'absence de son maître.

Bruits de voisinage

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !

Ils sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 13 mars 2012.

L'article 6 stipule : « Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (lundi au samedi) : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Voitures sur trottoirs

Encore trop de voitures sont garées sur les trottoirs de Ruffey. Les trottoirs ne sont pas des places de parking mais permettent aux piétons, poussettes de se déplacer en sécurité. En vous garant sur le trottoir vous les mettez en danger ! Si vous faites un simple arrêt (moins de 5 minutes), mettez les feux de

détresse et gardez-vous à cheval de manière à laisser le passage d'une poussette à minima. Si votre stationnement dure plus de 5 min, entrez la voiture dans la cour ou faites quelques mètres pour la garer sur une place de parking. Se garer sur un trottoir peut être verbalisé de 135 euros.



Bandes enherbées

Les agriculteurs sont tenus de laisser une bande enherbée de 5 à 10 mètres le long des cours d'eau (selon un classement établi par la DDT, qu'il s'agisse de cours d'eau permanents ou temporaires). Ceci pour permettre aux « intrants » des zones cultivées d'être filtrés et de se retrouver à moindre dose dans la nappe qui nous alimente en eau potable.

Ces bandes enherbées restent toutefois des terrains agricoles et non pas des friches ; il y a d'ailleurs une obligation d'entretien. Il faut donc les respecter comme les autres terrains et, en particulier, ne pas y circuler en véhicule motorisé. Une telle pratique est répréhensible au titre de l'environnement.

Déchetterie

Déchetterie de Bletterans : ouverte tous les après-midi du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30.

Le bac à verre et le collecteur d'habits (et petites maroquinerias) se trouvent sur le parking du cimetière. Ils seront déplacés en 2022 sur une place communale Rue Neuve afin de limiter les dépôts sauvages.

Dépôts sauvages

Cette année encore, la Commune a dû faire face à des dépôts sauvages. Ils sont souvent le fait de « professionnels » indécents qui déversent la totalité de la benne d'un camion dans un bois. Cela prend de nombreuses heures à notre agent technique Raphaël pour éliminer ceux-ci (plaques en fibrociment, gravats, pneus, sacs poubelles). Face à ces graves incivilités, la Commune a fait une demande au département pour faire poser des caméras de surveillance sur la RD470.

Ce dernier botte en touche mais sans moyens techniques comment punir de tels actes ? Ces incivilités ne sont pas que du fait d'artisans véreux extérieurs. Je m'interroge sur les nombreuses canettes ou bouteilles trouvées dans les fossés sur nos routes communales empruntées en majorité par les locaux. Merci à tous d'adopter des actes responsables.



Feu

Le particulier

Il n'a pas le droit de brûler ses déchets (même les déchets végétaux). Tout feu en extérieur est donc interdit.

Concernant les agriculteurs

Les déchets verts sont considérés différemment. Ils sont soumis à des règles d'éco-conditionnalité dans le cadre de la PAC, et peuvent avoir des mesures agro-environnementales restrictives concernant le brûlage des résidus agricoles. Ce sont les services contrôleurs qui peuvent constater l'irrégularité et entamer une procédure administrative infligeant des pénalités financières à l'auteur.

Les déchets

Attention, en 2022 la collecte des bacs poubelle change. Elle s'effectue tous les 15 jours pour les deux bacs, le lundi matin à partir de 5h. L'objectif poursuivi par le SICTOM est d'être plus respectueux de l'environnement. En limitant les volumes et en incitant les ménages à produire moins de déchets et à les valoriser davantage (compostage, etc.).

Pour des raisons de sécurité mais aussi d'esthétique, il est demandé aux habitants de ranger leurs poubelles, de les nettoyer et, en aucun cas de les laisser sur le domaine public.

A rappeler que ces conteneurs sont sous la responsabilité des habitants et que leur destruction, pour quelque cause que ce soit, entraîne leur remplacement, par le Sictom, aux frais du propriétaire (ou du locataire).

Bacs gris - Bacs bleus

Tous les lundis des semaines paires, à partir de 5 h.

Voir le planning ci-contre ou affiché sur le panneau officiel en bas de la mairie.

Secrétariat de Mairie

A 16 Ans, pensez à vous faire recenser

Il est important de venir vous faire recenser dès vos 16 ans. Cette attestation sera réclamée lorsque le jeune voudra s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée. Elle conditionne l'inscription automatique sur les listes électorales et la gestion de la journée citoyenne.

Il faut se présenter à la mairie du domicile muni du livret de famille. La Mairie remet alors une attestation de recensement au jeune qui devra la conserver précieusement. En effet il ne pourra être délivré de duplicata de cette attestation.

Cartes d'identité ou Passeports, à Bletterans ou Lons Le Saunier.

Se munir :

- du formulaire de demande disponible en mairie de Bletterans ou sur internet,
- de 2 photos d'identité agréées ANTS récentes,
- Ancienne carte d'identité même périmée (en cas de renouvellement),
- 1 pièce justificative de domicile de moins de 3 mois (facture électricité ou autre),
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance si première demande ou carte périmée depuis plus de 5 ans,
- Timbres fiscaux : 86 € pour un passeport, gratuit pour la carte d'identité (sauf si perdue : 25€).

Se présenter à la Mairie de Bletterans pour prise d'empreinte.

Autorisation parentale obligatoire pour personne mineure.

Validité : 15 ans pour les cartes établies depuis le 1er janvier 2014.

Délai d'obtention : 2 à 3 semaines.

Coût : gratuit (sauf 25 € en cas de perte de l'ancienne carte sécurisée).

La mairie

Secrétaire : Myriam GROS

Tél. : 03 84 85 03 35

Site internet : www.ruffeysurseille.fr

E-mail : mairie.ruffey@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi et vendredi : de 17 à 19 h

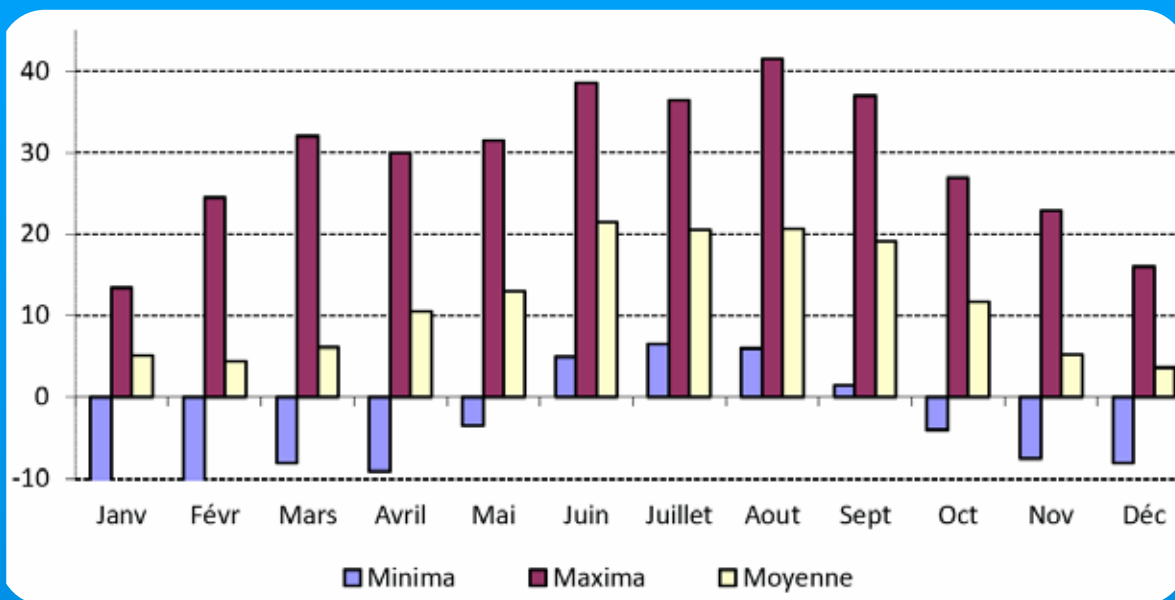
Mercredi et jeudi : de 10 à 12 h

Quel temps en 2021 ?

Températures

en °C	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Minima	-13	-12,5	-8	-9	-3,5	5	6,5	6	1,5	-4	-7,5	-8	-13
Maxima	13,5	24,5	32	30	31,5	38,5	36,5	41,5	37	27	23	16	41,5
Moyenne	5,13	4,5	6,22	10,6	13,07	21,55	20,62	20,75	19,16	11,8	5,24	3,75	11,9

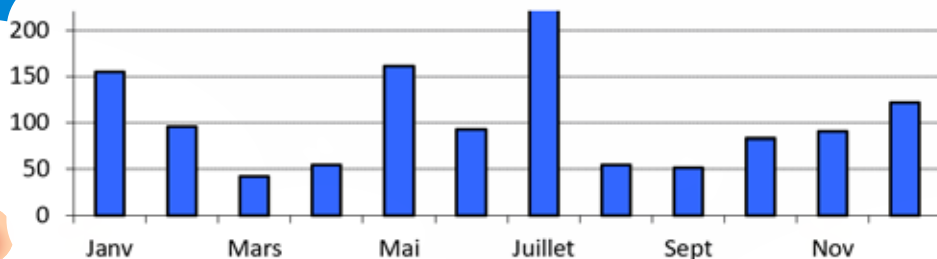
Relevés effectués par Jean ROMAND, à 40 cm du sol sans abri



Précipitations

L'année 2021 a été marquée par de fortes précipitations au mois de juillet et un printemps chaud.

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc	Année
Pluie (mm)	154,4	96,4	42,6	54,6	161,1	92,8	239,9	54,4	51,1	83,4	90,9	121,9	1243,5
Jours de pluie	12	10	8	4	18	14	16	9	11	8	9	13	132



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nathan Claude Thierry MÉDIGUE
Né le 24 janvier 2021 à Lons le Saunier

Maylon Tidjy HUGUENIN
Né le 02 avril 2021 à Dole

Emilio BENTO
Né le 11 septembre 2021 à Lons le Saunier

Ézio Laurent Gaël PETITJEAN
Né le 14 septembre 2021 à Lons le Saunier

Farès BOUTAYEB
Né le 08 octobre 2021 à Besançon

Lyssanna PLATHEY
Née le 23 octobre 2021 à Lons le Saunier

*Eliott Gabriel Diego DEMUS
MONNIER*
Né le 27 octobre 2021 à Lons le Saunier

MARIAGES

*Christelle Simone Danièle PAJOT
Et Henri-Joseph CLÉMENT*
Célébré le 24 mars 2021



*Bernadette Simone Marcelle COUTENOT
Et Serge Jean Marc BERNARD*
Célébré le 05 août 2021



DECES

Julien MOUTENET (41 ans)
Le 07 février 2021 à Ruffey Sur Seille

Daniel Robert BONNOT (68 ans)
Le 16 février 2021 à Besançon

Cédric Frédéric Renée CAIGNÉ (42 ans)
Le 09 août 2021 à Ruffey sur Seille

Eugène Antoine BARRET (89 ans)
Le 27 août 2021 à Bletterans

Jacques Georges PICHAUD (74 ans)
Le 17 septembre 2021 à Ruffey sur Seille

Céleste Ernest PETOT (84 ans)
Le 27 novembre 2021 à Lons le Saunier

**Les Ruffeysiens décédés
en cours d'année,
non domiciliés dans la commune :**

André Georges ETIGNARD (84 ans)
Le 04 décembre 2021 à Lons le Saunier

Déclarations préalables

Accordées en 2021

Vincent BERNARDOT : création 2 ouvertures en toiture (22/12/2020)

Marc MUTTONI : pose de 2 velux rectangulaires (29/01/2021)

Luc MICHAID : construction d'une piscine (15/01/2021)

Romain BONNET : pose de 4 fenêtres de toit de type velux (24/02/2021)

Janine COLAS : ravalement de façade (02/03/2021)

Jean-Yves LAMARD : rafraîchissement de la clôture en bordure de voirie (12/03/2021)

Martine BOSNE : installation de velux de 78x 98 nord-est et velux de 94 x 118 sud-ouest (12/03/2021)

Jérôme VUILLAUMIER : isolation extérieure crépi ton pierre et encadrement gris clair (23/03/2021)

SIDEC : enfouissement de réseaux aériens rue Neuve, dépose de poteaux béton et des lignes aériennes, pose de réseaux souterrains, de candélabres et de coffrets électriques (08/04/2021)

Claude RENARD : détachement d'un terrain à bâtir (12/04/2021)

EARL JEANDOT : pose de panneaux photovoltaïques en toiture (19/03/201)

Sylvie LIENARD : ravalement de façade sans modification ton pierre (12/04/2021)

Lionel CARRARA : remplacement d'une clôture en grillage par une clôture en aluminium ajourée avec poteaux tous les 1,50 mètres et par un portail ajouré en aluminium coulissant de 3 mètres, le tout couleur gris bleuté mat très foncé approchant RAL 7026 (14/10/2021)

Christophe KIEFFER : remplacement de la toiture tuiles ALPHA 10 rouge nuancé (27/04/2021)

Xavier GROSJEAN : remplacement de la porte de garage par une porte sectionnelle avec portillon couleur identique à l'existant (20/04/2021)

Jean-François BOULIER : construction d'un abri de jardin hexagonal, structure et charpente en bois recouverte de tuiles (11/04/2021)

Jean-Marie GANDELIN : changement de volets RAL 7035 gris clair (04/05/2021)

Christophe PLANCHE : reconstruction de charpente et toiture (06/03/2021)

Alexandre BARRAN : construction d'un abri de jardin, toiture bac acier (19/08/2021)

Laurent BOISSON : réfection de toiture, suppression d'un pan de toit en fibrociment remplacé par des tuiles mécaniques type arboise rectangulaires (06/05/2021)

Eric PONSON : pose d'un portail et portillon avec lisse haute horizontale, piliers maçonnés et clôture sur muret (07/05/2021)

Maxime MOREL : abri en bois pour chevaux (16/09/2021)

Vincent GAUTIER : réfection de la toiture et rétablissement des lucarnes (29/06/2021)

Ludovic NICOLAS : rénovation de la toiture (tuiles JURA 10) (06/07/2021)

Laurence BOHL : création d'une porte vitrée PVC couleur bois (19/08/2021)

Nathalie ENES : réfection de toiture et crépissage du mur ton pierre Jura (26/07/2021)

Julien FERNANDEZ : pose d'une clôture en grillage gris RAL 7016 (19/08/2021)

Benoît BOILLON : pose de 4 fenêtres de toit type velux (21/09/2021)

Christophe MEMBRILLA : suppression de la clôture existante et remplacement par une clôture en bardage acier d'une hauteur de 1.60 mètre et pose d'un portail d'une hauteur de 1.80 mètre (29/09/2021)

Lionel CARRARA : pose d'une clôture aluminium et un portail RAL 7038 (21/09/2021)

Ghis MOUTON : agrandissement d'une ouverture et remplacement porte fenêtre en PVC gris RAL 7022 (07/10/2021)

« Les Jardins de Ruffey » : installation de 3 serres tunnel et d'une pépinière pour cultures maraîchères (10/11/2021)

Typhaine ROQUELET : réfection des volets, changement des menuiseries (14/10/2021)

Communauté de Communes Bresse Haute Seille : changement d'une porte de garage couleur rouge vin 20 en PVC (02/11/2021)

Aurélien ARBOGAST : construction d'une piscine avec margelle couleur pierre et liner bleu (07/12/2021)

Sylvie BILLET : rénovation complète de la toiture du bâtiment à usage de grange, tuile à recouvrement Stretto et zinguerie en cuivre (09/12/2021)

Evelyne PETIT : installation de 8 panneaux photovoltaïques de couleur noir en ajouté au-dessus des tuiles (surimposition) sur le toit de l'atelier (30/12/2021)

Permis de construire

Accordé en 2021

ERAL JENADOT : construction d'un hangar métallique agricole, couverture en tôle rouge brun et panneaux photovoltaïques (27/04/2021)

Benjamin TURIN : aménagement d'une maison avec rénovation de la toiture, création de fenêtres de toit, remplacement des menuiseries et transformations intérieures (16/04/2021)

« Les jardins de Ruffey » : construction d'un cabanon de stockage de matériel nécessaire à l'activité agricole de maraîchage, façades bardées en bois, toiture recouverte de bac acier aspect tuile, menuiseries de couleur grise claire (10/11/2021)



Concours de décoration de Noël

Afin d'égayer et d'animer le village durant les courtes journées de décembre, la municipalité et une équipe de bénévoles ont organisé le premier concours de décorations de Noël.

Le Jury, composé de 3 bénévoles, 2 membres du Conseil Municipal des Jeunes et 2 conseillers municipaux, s'est déplacé de jour et de nuit pour admirer les réalisations.





él

Au-delà des 25 inscrits officiels,
beaucoup de Ruffeyens
ont fait preuve d'originalité
dans les décorations. Merci à tous
pour ces magnifiques tableaux
lumineux et colorés pour le plaisir
des petits et des grands.





*Aval du vieux Pont
27 avril 2021 - 16h05*

Secrétariat de Mairie

Secrétaire : Myriam GROS

Tél. : 03 84 85 03 35

E-mail : mairie.ruffey@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi et vendredi : de 17 à 19 h

Mercredi et jeudi : de 10 à 12 h

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet de la commune

<http://ruffeysurseille.fr>



BULLETIN MUNICIPAL

440 exemplaires

Publication : Emmanuel Billet

Conception : GPM Bilboquet - 06 99 29 63 45

Impression : Imprimerie Guinard

Pierre-de-Bresse